



**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

-Brèves économiques de Tunisie et de Libye-

Semaine du 24 octobre 2013

Tunisie

- *Ouverture d'une ligne de crédit de 200 M EUR de la BEI au profit des PME*
- *Accord de financement entre la BFPME et le Qatar Friendship Fund ;*
- *Adhésion au protocole de Madrid (enregistrement des marques)*

Libye

- *Pétrole : poursuite du blocage dans l'Est et à Wafa ; découverte au Sud ;*
- *Gaz de schiste : rapport de la Banque Africaine de Développement*

DOSSIERS REGIONAUX

- *Tunisie : les échanges commerciaux atteignent 1,7 Md TND (757 M EUR)*

Au mois de septembre, les importations tunisiennes de Libye ont atteint 1,1 Md TND (478 M EUR), les exportations 627,3 M TND (279 M EUR env.). Les échanges avec la Libye représentent 55,7 % de l'ensemble du commerce tunisien avec les pays de l'UMA sur cette période.

- *Début des travaux de l'axe autoroutier Médenine-Ras Jedir*

Le Premier ministre Ali LAARAYEDH a effectué lundi 21 octobre une visite dans les gouvernorats de Gabès et Médenine (Sud), afin d'ouvrir les travaux de l'autoroute devant relier Médenine à la frontière libyenne, et de superviser la distribution de logements sociaux.

TUNISIE

1. Politique économique

- *Précisions de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) sur le service de la dette publique*

Suite à l'affirmation en fin de semaine dernière par l'analyste économique et ancien banquier Ezzedine SAIDANE qu'il restait un montant de 3 Md TND (1,3 Md EUR environ) de reliquat de dette publique extérieure, la BCT a publié un communiqué de démenti. Selon l'Institut d'émission, le reliquat serait de 370 M TND (165 M EUR), à régler entre le 18 octobre et le 31 décembre 2013 au titre de la dette publique intérieure et extérieure. Les 3 milliards en question « correspondraient plutôt au remboursement déjà effectué pendant les 9 premiers mois 2013 ».

Par ailleurs la BCT a rejeté tout risque de défaut de paiement, pour le service de la dette tout autant que pour les salaires des fonctionnaires.

2. Actualité économique

- *Taux de croissance de 2,7% au troisième trimestre 2013*

M. Chedly AYARI, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, a estimé lors d'une conférence-débat organisée en fin de semaine dernière par l'association Action et Développement Solidaire, le taux de croissance du PIB à 2,7% pour le troisième trimestre 2013, et à 3% au maximum sur l'ensemble de l'année en cours.

- *Adhésion de la Tunisie au protocole de Madrid sur l'enregistrement international des marques*

La Tunisie a adhéré lundi 21 octobre à Genève au « protocole de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques ». Le ministre de l'Industrie Mehdi Jomâa a assisté à la cérémonie, organisée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Le protocole de Madrid offre au titulaire de la marque une protection dans 92 pays. L'Office national de référence pour la Tunisie est l'INNORPI.

- *Déficit énergétique de 2 millions de tonnes en 2013*

De source gouvernementale, le déficit structurel dans la balance de l'énergie est passé de 1 million à 2 millions de tonnes entre 2011 et 2013. Ce déficit contribue à la pression exercée sur le budget du fait des subventions aux carburants.

- *Baisse de la production agricole sur les saisons 2012/2013 et 2013/2014*

Les céréales et l'huile d'olive, deux produits phares de l'agriculture tunisienne accusent une baisse notable en termes de production, les premières sur la saison 2012/2013 et la seconde sur la saison 2013/2014, du fait de conditions climatiques difficiles caractérisées par une mauvaise pluviométrie en 2013.

La production de céréales est en effet en baisse de 44%, contraignant la Tunisie à importer 16 millions de quintaux de blé et d'orge (Ukraine, Russie et France essentiellement). D'importantes surfaces cultivées ont été endommagées notamment dans les gouvernorats du Kef, de Siliana et de Zaghuan. Toutefois, la production est évaluée à la hausse pour la saison à venir.

La production d'huile d'olive a augmenté en 2012/2013, contribuant aux exportations nationales à hauteur de 155 000 tonnes pour 810 M TND (361 M EUR), en hausse de 67% par rapport à 2011/2012. Cependant, les prévisions pour la saison à venir sont mauvaises, estimant une chute de 75% en glissement annuel (en raison de problèmes agronomiques et de tassement du sol).

- *L'équipementier CONTINENTAL quittera la Tunisie en mars 2014*

L'entreprise allemande, présente en Tunisie depuis 3 ans suite à la délocalisation de son site de Rambouillet en France vers Menzel Jemil près de Bizerte, va redéployer en République Tchèque son unité de production d'autoradios pour des constructeurs français à destination du marché européen. Ce sont ainsi 300 postes qui seront supprimés à terme.

- *SYPHAX AIRLINES lance son premier vol direct Tunis-Montréal*

La compagnie aérienne SYPHAX AIRLINES a lancé le 23 octobre son premier vol direct pour Montréal à bord d'un Airbus A330 à l'occasion de la 25^e édition du Salon international tourisme-voyages qui aura lieu du 25 au 28 octobre dans la ville canadienne.

Une délégation d'hommes d'affaires tunisiens ont ainsi embarqué pour le Canada. Ce voyage promotionnel est organisé en partenariat avec l'Office national du tourisme tunisien, le Centre de promotion des exportations, la FIPA, l'UTICA, la CONECT, la FTH (Fédération

Tunisienne de l'Hôtellerie) et la FTAV (Fédération Tunisienne des Agences de Voyage). C'est le premier vol long-courrier direct opéré à partir de la Tunisie.

3. Relations internationales

- *Ouverture d'une ligne de crédit de 200 M EUR de la BEI au profit des PME*

Une convention de garantie a été signée le 17 octobre entre la Tunisie et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), portant sur un prêt global de 200 M EUR destiné au financement de PME de l'industrie et des services. Les financements au cas par cas seront plafonnés à 25 M EUR, la période de remboursement sera de 14 ans avec 4 ans de délai de grâce. Environ 200 projets devraient ainsi être financés ; la création d'une dizaine de milliers d'emplois est espérée.

- *Forum économique de la Méditerranée Occidentale : participations tunisiennes*

M. Othman Jerandi, ministre des Affaires étrangères, représentait son pays à Barcelone, lors du forum organisé cette semaine par l'Union pour la Méditerranée dans le cadre du dialogue 5+5.

M. Tarak CHERIF, président du syndicat patronal de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie, était également présent. M. CHERIF s'est entretenu avec des responsables de l'organisation patronale de Catalogne PIMEC, et a signé une convention de coopération et de partenariat dans le but de viser des marchés cibles communs sur le continent africain et de renforcer les flux d'IDE Nord-Sud en Méditerranée.

- *Accord de financement entre la BFPME et le Qatar Friendship Fund (QFF)*

Un accord de financement a été signé entre la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) et le QFF, prévoyant un financement de l'ordre de 15 M TND (7 M EUR). La BFPME a mandat pour gérer les fonds en accordant des prêts participatifs à des PME tunisiennes ciblées dans les gouvernorats prioritaires de début novembre 2013 à fin avril 2016. L'objectif est de renforcer les fonds propres nécessaires à la création d'environ 350 PME, sur la base d'un montant moyen de 40 000 TND (18 000 EUR) par projet, avec une prévision de création de 6 600 emplois directs.

LIBYE

1. Politique économique

- *Extension de la période d'enregistrement des candidats à l'assemblée constituante*

Selon le président de la Haute Commission Electorale Nouri El Abbar, la période d'enregistrement des candidats à l'assemblée constituante, ou comité des 60, a été portée du 20 au 31 octobre. 133 personnes ont déjà fait acte de candidature, dont 33 ont déjà été approuvés par le comité d'application de la loi d'exclusion politique. Sur les 133 candidats, 11 sont des femmes et 6 sont toubous et touaregs, minorités pour qui des sièges sont réservés.

- *Ali Zeidan : « La Libye n'est pas un Etat au sens normal du terme »*

Suite à son arrestation, le Premier ministre a accusé deux membres du Congrès National Général d'être à l'origine de sa brève arrestation. Il a accusé des « groupes divers » de saper les efforts de reconstruction des institutions sécuritaires, et a qualifié l'action du gouvernement de « nage à contre-courant ». Il a de nouveau fait état des limites des capacités du gouvernement et appelé les Libyens à faire preuve de patience.

- *Pétrole : poursuite du blocage dans l'Est et à Wafa ; nouvelle découverte au Sud*

D'après un membre du Comité directeur de la NOC, la production pétrolière libyenne serait actuellement de 600 000 b/j. Il a confirmé que le gouvernement poursuit ses efforts pour débloquer les installations pétrolières de l'Est du pays. Le coût de l'interruption de la production atteindrait désormais 6 Md USD.

A l'Ouest, le champ gazier de Wafa (exploité par Mellitah O&G) reste à l'arrêt depuis la fin septembre en raison d'un blocage, diminuant les exportations de gaz. Le directeur général d'ENI a qualifié la situation de « très inquiétante ».

Enfin, Repsol, OMV et Total ont annoncé leur première découverte de pétrole dans le bassin de Murzuq depuis la fin de la révolution.

- *Classements : Forum de Davos ; Fondation Mo Ibrahim ; Reporter Sans Frontières*

Selon le *Global Competitiveness Report*, la Libye se classe au 108^e rang mondial (sur 148) du classement annuel de la compétitivité économique : <http://reports.weforum.org/the-global-competitiveness-report-2013-2014/>.

Selon l'indice de bonne gouvernance établi par la fondation Mo Ibrahim, la Libye se classe au 36^e (sur 52) rang africain : <http://www.moibrahimfoundation.org/fr/interactives/>.

Selon le classement mondial de la liberté de la presse 2013 établi par RSF, la Libye se classe au 131^e rang mondial (sur 179), en progression de 23 places par rapport à 2012.

- *Sécurité : nouveaux incidents*

Benghazi : assassinat du chef de la police militaire Mustafa Al Barghati.

Tripoli : les forces de sécurité ont désamorcé une voiture piégée placée à l'extérieur du mur d'enceinte de la centrale électrique de Tripoli Ouest à Janzour.

- *Deuxième anniversaire de la libération de la Libye*

A l'occasion du deuxième anniversaire (23 octobre) de la libération de la Libye, lien vers un débat RFI, « la Libye est-elle ingouvernable » : <http://www.rfi.fr/emission/20131018-deux-ans-apres-chute-kadhafi-libye-est-elle-gouvernable>.

2. Actualité économique

- *Gaz de schiste : rapport de la Banque Africaine de Développement*

D'après ce rapport de la BAD, la Libye disposerait de 1 147 000 bcf de réserves de gaz de schiste, dont 290 000 seraient techniquement exploitables, soit 5 fois les réserves prouvées de gaz conventionnel du pays : <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/afdb-reports-significant-opportunities-of-shale-gas-production-in-africa-in-a-new-publication-12367/>.

- *Formation professionnelle : contrat pour la construction d'un centre de formation*

Selon la presse coréenne, la société coréenne TriHuman Ressources Development Service of Korea (HRD Korea) a signé un accord avec le ministère du Travail et *Warriors Affairs Commission*, pour la formation de 1400 Libyens pour 6 mois en Corée et la mise en place à Benghazi d'un centre de formation professionnelle d'une capacité de 900 étudiants. Le montant du contrat serait de 95 M USD, dont 13,6 M USD pour la construction du centre.

- *Lifeco : l'usine fonctionne à 50% de sa capacité*

L'usine de production d'engrais de la Libyan Norwegian Fertilizer Company de Marsa El Brega fonctionne à 50% de sa capacité en raison de l'instabilité de son approvisionnement en électricité. La production quotidienne d'ammoniac atteindrait 1700t/j et celle d'urée 2400t/j.

- *A-t-on changé d'heure en Libye ?*

Initialement prévu par le décret 440/2012 du gouvernement, le recul des pendules d'une heure aurait finalement été annulé. La Libye resterait sur le fuseau horaire GMT+2. Le précédent changement d'heure avait donné lieu à des scènes de grande confusion.

3. Relations internationales

- *Sommet 5+5 de Barcelone : participation d'une délégation « business »*

Une délégation « business » libyenne a participé au sommet des ministres des Affaires Etrangères du 5+5, où la Libye était représentée par Mohamed Abdelaziz.

- *Egypte : arrestation de 100 chauffeurs de poids lourds en Libye*

Les autorités égyptiennes ont fermé le poste frontière de Saloum suite à l'arrestation en Libye d'une centaine de chauffeurs égyptiens. Ceux-ci ont été libérés après quelques jours grâce à une médiation des forces de sécurité égyptiennes.

- *Algérie : fermeture des postes frontières terrestres*

En raison d'une perception d'une dégradation des conditions de sécurité dans la zone, l'Algérie a décidé de fermer ses frontières terrestres avec la Libye, dont le poste de Debdeb.

4. Nominations

Dr. Abdallah KABLAN, comme président du Bureau de recouvrement des avoirs libyens.

Col. Wanis BUKHAMADA, comme responsable suprême des forces de sécurité à Benghazi.

5. Opportunités commerciales

Libyan Wheat Purchasing Association : AO pour l'achat de 50 000t de blé, livraison à partir du 15 Novembre. Pour plus d'information contacter le SE.

Libyan National Meteorological Center : AO pour la construction d'une station météo à Benghazi. Pour plus d'information contacter le SE.

Ministère de l'Agriculture : AO pour la fourniture d'Engrais. Pour plus d'information contacter le SE.

Brega Petroleum Marketing Company : Pré-qualification pour la fourniture d'un système d'approvisionnement de carburant pour avions. Pour plus d'information contacter le SE.

Sirte Oil Company : AO pour l'acquisition de 826 km² de données sismiques 3D. Pour plus d'information contacter le SE.

Pour des raisons d'organisation, Marc DEBALLON, chef du Service économique de Tripoli, est hébergé jusqu'à la fin de l'année 2013 par le Service économique de Tunis, où il est joignable au 00 216 92 79 33 44 – marc.deballon@dgtresor.gouv.fr.

Il sera amené pendant cette période à effectuer des missions régulières à Tripoli.